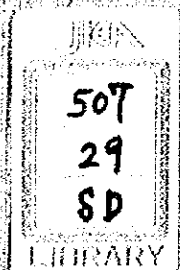


**COMPTE-RENDU DES ENQUETES SUR LES COOPERATIONS
ECONOMIQUES CONCERNANT LES MOYENNES ET
PETITES INDUSTRIES DE LA
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Mars 1970

Gouvernement du Japon



JICA LIBRARY



1064053103

国際協力事業団	
受入 月日 '84. 5. 14	507
登録No. 04315	29
	SD

マイク
フィルム作成

PREFACE

Répondant aux demandes formulées par des pays africains, le gouvernement japonais a confié à l'Association de Coopération Technique d'Outre-Mer (OTCA) l'envoi d'un groupe d'enquêtes vers ces pays, qui peut envisager les moyens concrets pour la coopération dans le domaine des moyennes et petites industries.

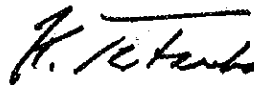
En Novembre 1969, cette association a envoyé vers ces pays, pendant plusieurs jours, le groupe constitué par 8 experts et dirigé par M. Jusaburo Hasogawa, président de la banque Daiichi.

La délégation, ayant eu visité des usines de caoutchouc, des usines mécaniques, des usines textiles, et échangé ses points de vue avec le gouvernement et les milieux concernés de votre pays, a conclu de soumettre ce rapport après son retour au Japon.

Je serai très heureux si ce rapport peut contribuer une aide au développement des moyennes et petites industries de votre pays, et peut aussi être utile dans la promotion des échanges économiques.

Enfin, je tiens à remercier cordialement le gouvernement et les milieux concernés de votre pays pour leurs aides accordées à la délégation.

Mars 1970



Association de Coopération
Technique d'Outre-Mer

Contenu

PREFACE	
I	RESUMÉ 1
II	ASPECT DE L'ECONOMIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ... 3
III	COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ... 7
IV	ENVIRONNEMENT DES INVESTISSEMENTS 10

I RESUMÉ

En ce moment, nous, membres de la mission d'enquête, voudrions bien exprimer sincèrement nos gratitudees envers Son Excellence Monsieur le Président, Messieurs les représentants des autorités concernantes et le peuple de la République Centrafricaine pour votre attention particulière payée à notre visite.

Ayant obtenu des informations sur vos efforts dans l'industrie et sur les conditions actuelles de vos industries, nous nous rendons compte de l'immensité des programmes.

Et nous vous présentons nos félicitations pour vos progrès si constants.

Nous diffusons largement ce que nous avons entendu et vu dans votre pays auprès des autorités compétentes japonaises, et nous voulons que notre visite soit devenue un moyen effectif d'accès au développement de l'économie et de l'industrie de votre pays.

En ce qui concerne vos demandes proposées lors de notre visite, nous sommes en train de faire des discussions avec les autorités compétentes, et d'essayer avoir leur support sur le sujet.

Nous ne demanderons qu'à vous aider, si vous désirez une mission d'enquête de détails sur vos demandes ainsi spécifiées.

Nous vous souhaitons sincèrement la prospérité de votre pays.

Après l'examination de différentes informations obtenues lors de notre visite, nous pouvons sommairement conclure comme suit:

1. Infrastructure

Le moyen de transport des produits et des matières premières est un facteur très important dans le développement de l'industrie. Il est alors inutile de mentionner la contribution de la conservation d'énergie à l'opération de l'industrie.

Vos efforts payés au développement sont formidables. Il convient de noter ici que les équipements et le développement des routes, des voies ferrées, (des ports), des aéroports, des barrages hydroélectriques, etc., sont également très importants.

Vous voulons bien vous aider sur ces matières.

2. Technologie

Jusqu'aujourd'hui, le Japon a accompli avec succès la présentation de technologie, d'aides, d'entrafnement des techniciens à un grand nombre de pays.

A présent, beaucoup de techniciens étrangers y viennent poursuivre des stages de perfection professionnelle organisés par plusieurs associations à citer par exemple, l'Organisation de Coopération Technique d'Outre-mer.

Nous croyons que le Japon peut offrir des branches d'études techniques très variées, nous souhaitons vous aider dans ces études.

3. Marketing

Pour que les entreprises soient profitables, il faut connaître la grandeur et l'exactitude des marchés. Votre pays entretient des relations spéciales avec les pays voisins. Nous souhaitons que vous puissiez étendre substantiellement ces relations, en réalisant la production en masse de vos produits.

4. Système de services pour le développement des entreprises

Nous pensons qu'il reste encore de questions aux entreprises japonaises, même après l'établissement des relations entre nos deux pays, faute des renseignements complets sur votre pays.

Nous nous efforçons dans la réalisation d'un bureau d'information qui est nécessaire aux entreprises japonaises, et nous pensons qu'il est très utile d'avoir dans votre pays un organe public de service pour entretenir avec ces entreprises.

II ASPECT de l'ECONOMIE de la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Comme dans tout autre pays de la zone Franc, l'économie de la République Centrafricaine est caractérisée par une profonde relation avec celle de la Franco, la dépendance sur l'agriculture et la grande majorité de la population vivant de la culture. Le coton, le café, l'arachide et les noix de palme sont des produits importants dans le ramassage d'argent. Le coton et le café occupent une place énorme dans l'exportation de ce pays.

Presque toutes les ressources de production et de consommation sont importées. L'industrie s'est limitée à une partie de la manufacture des boissons, des produits textiles, des produits alimentaires, etc....

Récemment, on a vu l'importance de l'exportation des diamants destinés à l'industrie et à la bijouterie.

La production Nationale en Gros (GNP) de la République est estimée à 165 millions de US dollars. La plupart de cette somme est apparemment entre les mains des Européens vivant dans le pays.

La diminution des différences géographiquement privilégiées entre le peuple pose déjà un grand problème à l'économie de ce pays.

L'exécution du premier plan binal de 1965-1966 a mis 39 % du montant global des investissements de 30000 millions de francs CFA à la disposition de l'agriculture directement liée à l'exportation, en particulier, à celle du développement de l'agriculture dirigée par des entreprises, et des recherches fondamentales sur la construction des aéroports, des routes et des voies ferrées conduisant au Cameroun. Le montant global des investissements du plan est principalement provenu des sources étrangères et constitué comme suit:

- aides étrangères	36500 millions de francs CFA	
- sources privées	2200	- id -
- gouvernement	1300	-id -

Le second plan, plan quadriennal, a déjà commencé depuis 1967. Son importance est accentuée sur la construction des coopératives, l'éducation, l'habitation, la santé et l'industrie minière.

Dans l'industrie, des efforts sont payés à la formation d'une série d'industries de transformation des produits agricoles (légumes, fruits, bétail, etc.).

Le montant global des investissements du plan quadriennal est de 37000 millions de francs CFA, et réparti comme indique le tableau suivant.

Tableau 1

Gouvernement, organisation fondamentale de la société	:	25.1%
Exploitation des minerais, énergies	:	23.4%
Agriculture	:	17.8%
Organisation fondamentale de l'économie	:	17.6%
Recherches pour le développement	:	8.8%
Education technique	:	5.5%
Compensation des dettes	:	1.7%

Parmi les projets du plan quadriennal, ceux qui sont destinés aux investissements étrangers sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2

Liste des projets du plan quadriennal donnés sans spécification des sources d'investissements

PROJETS D'INVESTISSEMENTS	MONTANT TOTAL ESTIME (en million de CFA francs)
Expansion des plantation d'hévéa	: 175
Plantation de citronnelle et d'ananas	: 75
Conserveries à Bovar	: 25
Usine de production du jus de tomate	: 10
Usine de crème glacée	: 5
Conserveries de fruits	: 25
Production de pile sèche	: 20
Usine de préparation d'engrais	: 6
Carton (pour boîtes)	: 12
Verreries	: 30
Construction de	
- l'habitation de bon marché	: 480
- l'habitation en général	: 900
- l'habitation moderne	: 600

L'industrie, commencée récemment, est une industrie légère caractérisée par une faible production, qui est en général de type familial, et une étroite diversification. Ceci explique le petit rôle que l'industrie minière a joué dans la production nationale en gros.

Le gouvernement attache particulièrement des intérêts à l'industrie du pays, en réduisant graduellement la dépendance sur l'importation, en favorisant la production primaire des produits de consommation, et en encourageant l'établissement des usines de production ou montage des produits qui sont importés relativement cher.

Tableau 3: Pourcentage indiquant l'importance de l'industrie minière dans la production nationale en gros.

	1961	1964
Industrie minière	4.9%	7.0%
Industrie alimentaire	1.8	3.3
Textile	1.6	1.5
Autres industries	4.3	5.4
Construction, construction civile	3.7	3.5
Total	16.3%	20.7%

L'industrie agricole est en général sur une petite échelle. A présent, outre l'existence des décortiqueries, des centres d'extraction d'huile (oléagineux), des centres de transformation du café, des brasseries, etc., l'enlargement des beurrieres et fromageries, la construction des usines d'extraction d'huile, du savon, de conserveries de fruits (fruits et jus) sont en projet.

Aujourd'hui, il ya 19 usines de traitement de coton appartenant à la CUCCA, une société associée de coton de l'Afrique Centrale dont le capital est semi-privé et semi-gouvernemental. Bien que la capacité de la production soit fixée à 70,000 tonnes par an, la production réelle pour 1965-1966 n'a atteint que 24,000 tonnes, faute d'une pleine opération.

On a aussi entendu de la modernisation de l'usine de coton à Boari, que la ICCA, société de coton de l'Afrique Centrale, a rachetée de la compagnie Bangui Chad.

L'usine d'extraction d'huile de la UCCA à Bangui, avec une capacité de 1,000 tonnes, a produit en 1964 une quantité de 360,000 tonnes d'huile de coton.

L'industrie textile a commencé par la construction d'une usine de filature de la INTEC à Bangui en 1952, qui, en 1964, a produit 751 tonnes de fil de coton, 5,267,000 mètres d'étoffes (blanches et colorées).

Une usine de poterie, avec un rendement de 8,000 tonnes de briques, est construite à l'aide d'un capital étranger.

La société d'exploitation forestière SEFI produit 20,000 m³ de bois par an.

En outre, la ICCA a investi 10 millions de dollars pour la construction des

usines de couverture blanche, de bande de pansement, d'imprimerie sur étoffe, et de couverture. Le projet de construction des usines telles que la manufacture des vêtements, la manufacture d'allumettes, est en progrès. Des usines, à noter l'imprimerie, l'usine de sac de jute, la brasserie, l'usine de denrées alimentaires destinées au bétail, sont inscrites dans le nouveau plan.

Les quantités de production des produits industriels principaux sont montrées dans le tableau suivant.

Tableau 4: Résultat de la production des produits industriels principaux

Noms des Produits	Unités	Résultat en 1968
Bière	hl	90,768
Eau minérale	hl	4,053
Soda	hl	22,186
Sirop	hl	447
Glace	tonne	452
Savon	tonne	3,152
Manufacture de soie	tonne	901
Sous-vêtement	1000 mètres	2,309
Laine	1000 mètres	321
Couverture blanche	1000 mètres	3,340
Soie légère (Vêtement mince)	1000 m ²	936
Imprimerie textile	1000 m ²	2,482
Couverture	1000 m ²	70,129
Coton (suceur)	kg	12,160
Coton (peigné)	kg	8,700
Permis de construction	unité	270
Permis de construction	m ²	38,160

III COMMERCE EXTERIEUR de la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'union économique en matière de douanes, UDEAC, inaugurée le 1er Janvier 1966, est composée de la République Centrafricaine, le Congo (Brazzaville), le Gabon et le Cameroun. Cette union élimine des difficultés commerciales dans la région, prend des mesures sur l'uniformité de la répartition des industries, définit des droits de douanes de la communauté, harmonise le système de douanes et d'investissements de chaque pays.

Comme tout autre pays en cours du développement, la République Centrafricaine exporte ses produits primaires tels que le diamant, le coton, le café, et importe les produits finis de l'étranger. Et comme tout autre pays de l'ancienne Union Française, elle possède des relations commerciales spéciales avec la France, les pays de la Communauté Européenne Economique (EEC), et, naturellement les pays de la Fédération des Douanes (UDEAC).

La transition de l'importation et de l'exportation de la république est indiquée dans le tableau 5. L'importation se révèle ordinairement plus haute que l'exportation envers les pays hors de l'UDEAC.

En considérant les articles du commerce extérieur avec ces pays, nous trouvons que le diamant, le café et le coton représentent plus de 50% de l'exportation; le bois, le caoutchouc et le sésame en constituent 10%. Les articles en métal, les machines et les voitures font à peu près la moitié du montant total de l'importation. L'importation des produits textiles ne s'agrandit pas depuis 1964, du fait qu'ils sont achetés des pays de l'UDEAC, et compensés par des fabrications locales du coton. Le gouvernement impose des restrictions sur l'importation des denrées alimentaires, qui est jusqu'ici très large, et pousse la manufacture locale.

La France est le plus grand client et le plus grand fournisseur. Depuis 1964, la République Centrafricaine exporte 45% de ses produits vers la France et importe 60% de ce pays, tandis que l'importation des pays de la EEC sans la France ne représente que 16%.

Tableau 5: Statistique du Commerce de la République
Centrafricaine

(Unit: CFA franc)

	1964	1965	1966	1967(*)
Exportation	8,920	8,323	9,540	7,375
1. Pays hors de l'UDEAC	7,109	6,474	7,591	5,321
- France	3,318	2,453	2,841	2,342
- EEC (sans la France)	745	788	908	314
2. Pays de l'UDEAC	1,811	1,849	1,949	2,054
Importation	8,834	8,529	9,829	8,315
1. Pays hors de l'UDEAC	7,239	6,625	7,593	6,586
- France	4,330	4,100	4,463	4,138
- EEC (sans la France)	1,173	894	1,166	1,059
2. Pays de l'UDEAC	1,545	1,877	2,236	1,729
Balance	86	-206	-238	-940
1. Pays de l'UDEAC	-180	-178	-2	-1,265
2. Pays hors de l'UDEAC	266	-28	-287	325

(relevé des documents officiels) (* entre Janvier et Septembre '67)

Le commerce entre la République Centrafricaine et le Japon s'accroît normalement sur une petite échelle. A peu près 80% des produits exportés par le Japon sont représentés par des produits textiles, des produits cotonniers, des postes de réception de radio, etc.; et le Japon importe de cette république, des genres oléagineux destinés à l'extraction d'huile et du coton tissé.

On peut s'expliquer sur la fait que le commerce entre les deux pays se comporte assez mal, en considérant les choses telles que l'éloignement géographique des deux pays, la barrière du langage avec les pays francophones, la petite population, etc.

Mais récemment, les relations des deux pays se développent rapidement, et le commerce devient de plus en plus important, suivant les liens économiques promulgués l'an dernier. Dans le futur, la République Centrafricaine comptera plus de population grâce à l'amélioration du service de santé publique. Si l'on réduit les pertes dues à la transportation, une grande possibilité de développement économique du commerce pourra être envisagée.

Tableau 6: Commerce de la République Centrafricaine
avec le Japon

(Unité: 1,000 US\$)

	1966	1967	1968
Valeur globale d'importation du Japon	657	739	509
Produits classés par matériaux	117	26	86
- Produits textiles de coton	59		
- Produits textiles artificiels	27		
Machinerie, Machines de Transport	53	81	126
- Postes de réception (radio)	33	48	40
- Automobiles et accessoires			69
Produits divers	487	633	287
Etoffes et produits associés	471	625	269
Valeur globale d'exportation vers le Japon	145	442	249
Produits alimentaires et bétail	13	5	
Produits non comestibles	129	430	249
- Coton brut	43	44	197
- Coton	65	386	52
Produits manufacturés à partir des matériaux	3	7	

IV ENVIRONNEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. Ressources Souterraines

On peut citer avant tout le diamant comme une des ressources du sous-sol de ce pays. En 1967, l'exportation des diamants s'est évaluée à 184 millions de dollars, soit plus de 50% de la valeur globale de l'exportation.

Depuis 1961, la "Production Artisanale" est additionnée à la "Production des Sociétés" et s'est accrue rapidement. En 1963, la production artisanale a tenu 81% de la production totale.

Une usine de taille de diamants, semi-gouvernementale et semi-privée, a été construite et a commencé le travail depuis 1964 à Bangui. Le montant total d'investissement est de l'ordre de 220,000 dollars (sans compter les machines), et, l'échelle n'est pas très grande, mais on compte sur ses activités dans le futur.

Outre le diamant, on a découvert un dépôt d'uranium, et son exploitation a commencé depuis 1969 à l'aide d'un capital français.

La production d'or a été importante avant la guerre et a atteint en 1934 un maximum de 906 kilogrammes. Mais sa production a grossièrement diminué après une période d'exploitation, à citer, 9 kilogrammes en 1960, et 2.3 kilogrammes en 1963.

En outre, on a commencé les travaux d'exploitation et de sondages des minerais de fer, du calcaire et d'argile. En particulier, à Bogowan, les minerais sont extrêmement riches (68% en fer, le dépôt est de l'ordre de 200,000 tonnes, et son exploitation est en progrès. On espère une production de 20,000 tonnes de ciment par an à l'aide du calcaire trouvé dans la région de Bobassa.

On a également pensé à l'exploitation du pétrole, du sel gemme, du cuivre, du plomb, du zinc de l'étain, etc., mais comme elle est très variée, il semble qu'il est nécessaire qu'on fasse des enquêtes sérieuses et complètes sur la sujet.

2. Firme Agricole

Les produits agricoles sont très variés. On cultive le coton, l'arachide et le sésame dans la région de Savanna, et, le café, le cocotier, l'hévéa, le tabac dans des zones forestières humides. Environ 300,000 familles travaillent sur une superficie de 400,000 hectares, d'une manière assez primitive et rudimentaire. Et chaque année environ 20% de leur produits sont vendus au marché, pour un revenu estimé à 20 dollars.

Il existe à peu près 200 entreprises agricoles qui emploient des ouvriers travaillant sur 20,000 ha de terrain. Comme la culture s'est généralement faite à la main, le rendement par hectare est encore bas et reste à peu près stagnant.

En examinant l'état commercial des produits agricoles, on trouve en général de bas pourcentages tels que 27% pour le manioc, 0.4% pour le cérééal, 12% pour l'arachide. Le gouvernement s'efforce d'élever les revenus de la population rurale qui ne représentent que 5% des revenus de la population totale, en poussant la plantation des cultures de hauts rendements, augmentant la production du coton, et formant la SNEA et la UCC dans le but d'analyser les prix. Pour réaliser ces plans, il faudrait agrandir la surface cultivée, diversifier la culture, introduire l'engrais chimique, l'insecticide et la modernisation des équipements. La politique de l'augmentation de production après avoir spécifié ces cultures semble être justifiée.

En ce qui concerne le développement de la culture du coton, le fond européen de développement FED de la EEC et le fond d'aide et de coopération FAC de la France ont prêté de l'argent à 9 pays de l'Union Africaine liée à la EEC et à la zone franc. La République Centrafricaine a emprunté du FED 1,060,000 dollars pour l'amélioration de la culture du coton, 2,790,000 dollars pour la maintenance du prix du coton, et 6,800,000 dollars pour aider la production et la diversification des produits. En outre, le FAC a accordé à la république un prêt spécial sous forme d'activités d'utilisation de l'insecticide ou de recherches. Les techniques de la culture sont ainsi améliorées.

L'arachide, qui a été jusqu'ici cultivée pour la consommation familiale est devenue graduellement une culture d'exportation. En 1966, la production a abouti à 45,000 tonnes dont 18,000 tonnes commercialisées, 6,000 tonnes transformées en sources d'huile, 6,000 tonnes exportées, et 6,000 tonnes consommées localement.

Le sésame est une culture traditionnelle, mais une quantité de 1,600 tonnes (dont 800 tonnes exportées au Congo) de sa production a été exportée.

Les cultures citées en haut adaptent la nature du sol et le climat du pays, et sont en même temps très acceptables dans le marché international. Il serait bien nécessaire de considérer des cultures qui ne deviennent nullement concurrentes avec celles des autres pays, et de diriger ces cultures.

En général, les conditions d'élevage du bétail sont assez mauvaises, chaque année, on a dû importer 30,000 vaches du Tchad. L'élevage doit être donc encouragé. En outre, la demande locale du poisson augmente chaque année son volume, l'importation de ce genre s'est effectuée en quantité considérable. Il faut donc élever les techniques de pêche.

En ce qui concerne l'exploitation forestière, le problème reste sur l'exploitation elle-même et sur la transportation, puisque le pays possède abondamment des variétés de bois dans des régions forestières. Pour réaliser un tel projet, il devient nécessaire qu'on prépare un budget énorme, et par conséquent, qu'on prenne des mesures positifs dans l'introduction des investissements étrangers.

3. Energie Electrique

L'électricité est produite à partir des centres hydroélectriques de Boari et transportée sur une distance de 100 kilomètres à la capitale. Ces centres ont été rachetés de la France et appartiennent à l'état. Le débit de l'électricité a doublé pendant une période de 1958 à 1962.

L'électricité utilisée à Bangui représente 85% de la consommation totale. Il est ainsi raisonnable de dire qu'on doit développer l'électricité dans des régions.

Si les demandes sont répondues, la construction du barrage hydroélectrique aux Chutes de Kembé devient relativement facile, grâce à l'énormité du potentiel d'eau.

4. Transportation

a. Voies ferrées

On ne peut nullement négliger le frais de transportation des produits en passant par le port Pointe Noire, utilisant les voies ferrées du Congo (Brazzaville), et en suivant les fleuves Congo et Oubangui pour arriver à la République Centrafricaine, située à 1,000 kilomètres des côtes de l'Atlantique.

Actuellement, un chemin de fer conduisant de Bangui à Dara est en cours de construction. Le deuxième plan a projeté l'établissement d'une ligne internationale de 400 kilomètres conduisant de Bilao à Khartoum du Soudan; et le troisième plan, la construction d'une ligne de 800 kilomètres liant Bangui et Bilao. Il serait donc nécessaire de penser à la construction des voies ferrées conduisant non seulement aux côtes de l'Atlantique, mais aussi aux côtes de l'Océan Indien.

b. Routes

La longueur totale du réseau routier est de l'ordre de 17,000 kilomètres dont 4,000 km sont des highways. Toutes les routes sont utilisables pendant presque toute l'année, elles peuvent supporter des poids-lourds de 10 à 20 tonnes.

Tous les highways convergent radialement sur la Capitale. Parmi les plus importants, on peut citer ceux qui conduisent au Cameroun en passant par Buar ou par Bruberati, et ceux qui conduisent au Tchad en passant par Basanga ou par Sib.

La densité des routes est haute en général, mais à cause de l'insuffisance des experts de route, il est difficile d'affirmer l'uniformité des maintenances.

Deux plans proposés pour la construction des routes sont comme suit:

(i) La construction d'un petit nombre de routes à partir des routes existantes doit être de telle façon qu'elles lient les voies ferrées à établir dans les régions du Nord-ouest du pays. Le montant de cet investissement est estimé à 2.2 millions de francs CFA;

(ii) L'amélioration du réseau routier des régions agricoles et industrielles de Kilopai et Joto San est nécessaire.

Au total, le montant de ces investissements s'élève à 6,000 millions de francs CFA.

c. Voies fluviales

La navigation fluviale du pays est concentrée sur les fleuves Oubangui et Congo. La distance entre Bangui et Brazzaville est d'environ 1,300 kilomètres. Le Port de Bangui est doté d'un outillage moderne (grues, magasins, réservoirs d'essence, etc.), mais le volume d'échanges est de l'ordre de 140,000 tonnes et n'a pas sensiblement varié pendant la période de 1958 à 1961. La quantité des marchandises sortant s'est réduit de 45,000 tonnes à 38,000 tonnes. Il faudrait diminuer le séjour des bateaux dans la port avant de parler sur l'enlargement du port.

La quantité des marchandises passant par le port de Salo, situé au bord du fleuve Sanga qui afflue vers le Congo, n'est que de l'ordre de 10% de celle du Port Bangui.

On verra la nécessité de rationaliser les transports fluviaux et routiers après l'achèvement des travaux du chemin de fer conduisant au Cameroun.

d. Aéroports

Il existe un aéroport international à Bangui et sept autres aérodromes secondaires à Bangas, Bruberati, Buar, etc. Mais pour développer le réseau aérien régional, il faudrait qu'on considère (la modernization) des équipements de ces aéro aérodromes.

5. Conditions d'emploi et du Travail

a. Structure professionnelle

La main d'oeuvre compte 699,000 personnes dont 49,000 sont des ouvriers salariés, et le reste travaille dans l'agriculture où l'heure de travail est courte. Conséquemment, il serait nécessaire qu'on augmente en même temps les heures de travail dans les champs et dans les industries.

b. Niveau des salaires

Les salaires sont fixés selon des conventions des organisations. Comparés au revenu moyen, ils sont assez hauts. Dans ces dernières années, la différence entre le salaire des ouvriers et le revenu des agriculteurs s'est de plus en plus accentuée, et ce fait peut être expliqué par la nécessité urgente dans l'expansion des productions.

c. Education

L'enseignement obligatoire (7 années) donné aux enfants âgés entre 5 ans et 11 ans a obtenu 70% de présence écolière, mais le pourcentage reste encore bas dans les régions du Nord et du Nord-Ouest. On compte une école normale et un collège (6 années) dans chaque province, soit 11 au total, et 10 écoles techniques.

La perfection professionnelle, sur une petite échelle, est effectuée individuellement ou en groupe dans 3 ou 4 endroits différents.

Pour répondre au problème du développement national, il serait bien naturel de considérer l'accomplissement de l'enseignement obligatoire et l'expansion des formations professionnelles.

